

BRAIVES, COMMUNE DU SAULE

Sauvegarde et valorisation des chemins creux

F4 - Lot 2

1. Description du projet

Sur la commune de Braives, les chemins creux, patrimoine biologique, historique et paysager méritent une attention particulière si l'on veut les conserver, les sauvegarder encore longtemps.

Plusieurs d'entre eux, (au moins 9 identifiés), sont actuellement traversés par des voies de communication importantes du réseau routier (se référer à la figure 4).

D'autres, au moins 2 identifiés sont traversés par le Ravel, ou sont traversés par les voies bétonnées du remembrement agricole, (au moins 5 identifiés).

Les 15 autres identifiés restent sur des assises "historiques".

Hormis les 9 traversés par des voies routières et soumis au régime de gestion des bords de routes, les 21 autres méritent la mise en place d'un programme de sauvegarde, programme pouvant concilier les enjeux, biologique, paysager et humain.

Ce projet garantira la sauvegarde de la naturalité de ces 21 chemins creux tout en conciliant leur viabilité en tant que chemin "forestier", bocager pour la circulation piétonne, cycliste et cavalière. Ces objectifs ne pourraient être atteints qu'en :

- évitant leur bétonnage leur asphaltage (hormis ceux déjà endurés, traversés par le Ravel ou le remembrement agricole), excepté le bi-bande pour les aménagements de mobilité douce si il n'y a pas d'autres alternatives,
- ayant une gestion différenciée propre à chacun d'eux, à chaque situation et permettant une circulation humaine sans risque, (mise en sécurité des arbres, maintien de la majorité de ceux-ci, maintien de zones ouvertes à végétation herbacée, restauration d'arbres têtards abandonnés, replantation d'arbres et/ou d'arbustes en certaines situations ...),
- restaurant le maillage écologique, à proximité des chemins creux,
- réduisant les érosions hydriques et les coulées boueuses issues des terres agricoles limitrophes aux chemins creux,
- sensibilisant les riverains, les citoyens, les acteurs et utilisateurs du chemin creux.

Les citoyens, via une "vigilance citoyenne," pourraient participer à la sauvegarde et la valorisation des chemins creux du territoire : des habitants du quartier/village seraient les "parrains" d'un chemin creux et en assureraient l'entretien, la promotion, la vigilance régulière

Il serait possible aussi d'envisager que des écoles, des classes parrainent un chemin creux et participent à sa sauvegarde et sa valorisation.

La sauvegarde de ces chemins creux peut donc être une entrée dans la participation active des citoyens braivois, jeunes et moins jeunes, à la sauvegarde de la nature à côté de chez soi.

BESOINS ET OBJECTIFS DE CES AMÉNAGEMENTS

Besoins : Valoriser les chemins creux, non traversés par une voie routière conséquente, en tant que patrimoine naturel, environnemental et historique du territoire braivois, soit 21 sites identifiés.

Proposer une gestion conciliant la sauvegarde des chemins creux, la sauvegarde de la biodiversité en place avec l'utilisation raisonnée en tant que chemins de balades accessibles à la mobilité douce.

Sensibiliser et faire participer le citoyen braivois à la sauvegarde de la nature proche de chez lui.

Objectifs : Mettre en place une gestion différenciée pérenne propre à chaque chemin creux, à la faune et la flore présentes et aux enjeux paysagers que ces chemins creux offrent. Inciter les citoyens à prendre en charge la gestion, la "surveillance" des chemins creux: "vigilance citoyenne".

Rendre le caractère de chemin bocager accessible à la mobilité douce, aux chemins qui s'y prêtent le mieux mais en pensant à réduire à son minimum l'impact sur la biodiversité.

Maintenir ces chemins creux en tant que corridor écologique caractéristique de la vallée de la Mehaigne et les faire connaître au public.

ACTIONS À MENER DANS LE CADRE DE CES AMÉNAGEMENTS

Inventorier les chemins creux, décrire et mettre en évidence les enjeux présents:

- Travail réalisé par le Parc naturel Burdinale-Mehaigne en 2015 et 2017 (inventaire et localisation des chemins creux : 30 sur la commune de Braives; description biologique, paysagère et physique de chacun, recommandations de gestion) ;
- Sélection des 21 chemins creux non traversés par une voie de communication importante. S'assurer qu'ils sont tous en propriété communale.



Figure 1 : Exemple de chemins creux sur le territoire communal (source Parc naturel Burdinale Mehaigne)

A gauche, exemple de chemin creux devant être repris dans le projet, et à droite, chemin creux ne pouvant être repris dans le projet car devenu voie routière fréquentée et soumise au régime de gestion des bords de routes.

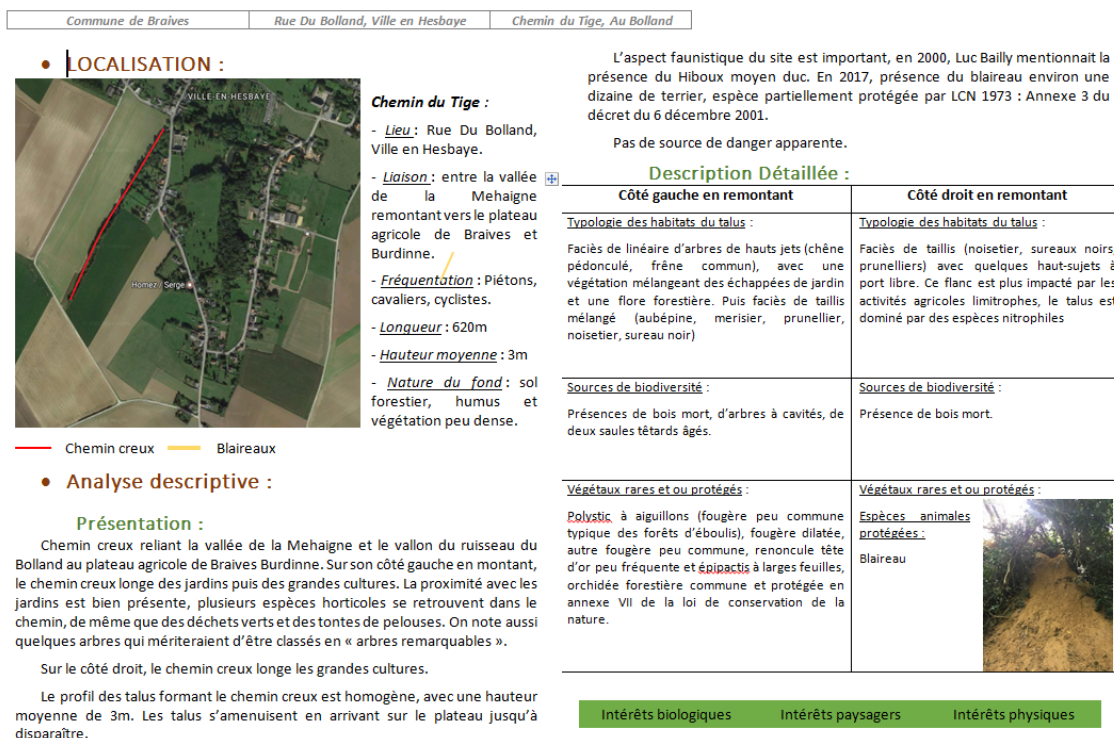


Figure 2 : Exemple de fiches faites pour les chemins creux (source Parc naturel Burdinale Mehaigne)

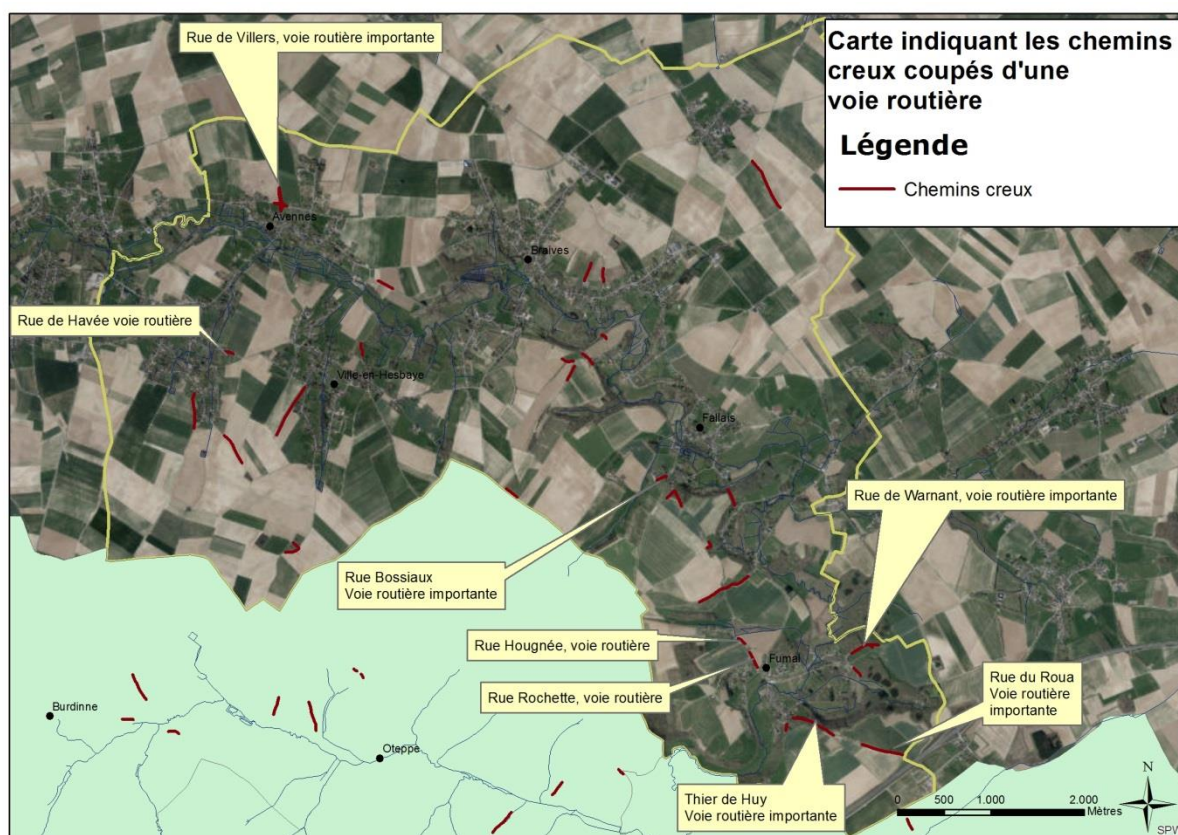


Figure 3 : Carte indiquant les chemins creux entrecoupés de voies routières importantes, les excluant du projet (source Parc naturel Burdinale Mehaigne)

Identifier pour chaque chemin creux les “gestionnaires” et la vigilance citoyenne

- Mettre en place la vigilance citoyenne. Pour chaque chemin, nécessité d’avoir un ou deux citoyens, voire une école, une classe, une entreprise locale, un “gardien du site”;
- Etablir une liste pour chaque site des éventuelles personnes pouvant remplir le rôle de gestionnaire (chasseurs, citoyens locaux, écoles, membres du Groupe Action Nature ...).

Dresser un plan de gestion pour chaque chemin creux

- Sur base des recommandations de gestion faites, dresser un plan de gestion tenant compte des utilisateurs et des acteurs présents.
Reprendre chaque fiche faite par le Parc naturel (voir exemple au-dessus) et à partir des recommandations de gestion établir le plan de gestion

Commune de Braives	Rue Du Bolland, Ville en Hesbaye	Chemin du Tige, Au Bolland
--------------------	----------------------------------	----------------------------

Intérêts biologiques	Intérêts paysagers	Intérêts physiques
+++	++	++

Analyse AFOM :

Avantages	Faiblesses
Corridor écologique permettant la circulation de la faune sauvage. Arbres Remarquables : If (<i>Taxus baccata</i>), Saule (<i>Salix</i>) traités en têtard Espèce protégée de la faune : Hiboux moyen duc, Blaireaux	Les zones d'érosion qui viennent des grandes cultures limitrophes. Riverains qui déposent leurs déchets verts. Pression importante des activités agricoles limitrophes
Opportunités	Menaces
Présence de sources de biodiversité : bois morts, arbres à cavités. Réalisation d'inventaires : Chiroptères, avifaune en particulier rapaces nocturnes et grands mammifères en particulier le blaireau.	Végétaux invasifs : lierre de Colchide et symphorine blanche, deux espèces horticoles colonisatrices. Aucune liaison avec d'autre corridor écologique

• Recommandation de gestion :

La gestion du chemin :

- Envisager un classement communal pour sauvegarder et valoriser ce chemin creux (« chemin creux Braivois »).
- Eliminer ou au minimum contrôler les végétaux horticoles envahissants : symphorine blanche, lierre de Colchide (arrachage manuel).
- Sensibiliser les riverains à ne plus entreposer leurs déchets verts et tontes sur les talus du chemin.

- Maintien de l'ambiance bocagère du chemin creux sur toute la longueur.
- Prévoir la gestion de taille juste pour permettre la circulation humaine et cavalière (en dehors des périodes de nidification). Les branches pourront être laissées sur place en tas bien délimités (abris pour la faune sauvage).
- Faucher que si nécessaire le passage humain (la circulation des utilisateurs et l'ambiance bocagère doivent en partie entretenir le sentier). Les foin pourront être laissés sur place en tas bien définis le long du sentier.

La gestion des alentours limitrophes :

Pour la partie longeant les grandes cultures :

- Développer avec les agriculteurs limitrophes des bandes enherbées permanentes autour.
- Créer une haie taillée ou vive indigène, permettant de faire la transition entre les grandes cultures limitrophes, le chemin creux et le bois au sud.



Figure 4 : Exemple de recommandations de gestion, suite de la fiche ci-dessus, dont il faudrait s'inspirer pour faire les plans de gestion (source Parc naturel Burdinale Mehaigne)

Etablir une signalisation permettant d'identifier les chemins creux et de décrire leur importance biologique, paysagère et écosystémique

- Travail sur la réalisation de panneaux identifiant les chemins creux, expliquant, en fonction du contexte de chacun, leur rôle et détaillant un peu plus un aspect de la biodiversité du site que ces chemins creux peuvent traverser.

Exemples :

- Panneau du chemin creux n°16 détaillant le chemin creux en plateau agricole, son utilité passée, les intérêts, biologique et paysager qu'il représente aujourd'hui. Accompagner ceci d'un focus sur la petite faune des plaines agricoles
- Panneau du chemin creux n°26 détaillant le chemin creux en vallée de la Mehaigne son utilité passée, les intérêts, biologique et paysager qu'il représente aujourd'hui. Accompagner ceci d'un focus sur la biodiversité des fonds de vallée alluviale.

2. Justification du projet (par rapport aux besoins identifiés dans le diagnostic partagé)

Les chemins creux repris dans le projet sont ceux non traversés par une voie de communication importante (voiries communales, voiries régionales). Sur les trente chemins creux inventoriés, vingt-et-un sont concernés (Se référer aux figures 3 et 6)

Comme dans le Condroz, les chemins creux ont une utilisation d'origine agro-pastorale. Ils servaient entre autre à faire monter ou descendre le bétail en le canalisant, depuis l'étable au plateau agricole et inversement. Ils ont une valeur historique, ils sont un patrimoine culturel paysan régional.

Dans le paysage ouvert hesbignon, ils sont des coupures physiques et paysagères qui :

- Nuancent les vues ouvertes de l'openfield du plateau agricole
- Participent à la lutte contre l'érosion hydrique des terres en retenant les terres érodées, en freinant les vents et les pluies autour d'eux (impact positif sur parfois plusieurs dizaines de mètres autour),
- Freinent l'effet dévastateur des vents violents sur les grandes cultures.

Ils sont un élément essentiel du maillage écologique sur le Parc naturel. En effet, ils sont des linéaires boisés, arbustifs coupant parfois les villages (Latinne et Braives), permettant de relier la vallée au plateau agricole et donc facilitant la circulation des animaux sauvages. Certains sont utilisés par des espèces protégées (Hiboux moyen – duc, Buse variable, Faucon crécerelle, Blaireau ...).

Plusieurs d'entre eux sont repris dans les balades du territoire (Promenade des Chevreuils, promenade des Martins-pêcheurs, promenade Hubert Krains). Leur fonction récréative est existante, mais il manque la signalisation expliquant leur importance tant paysagère que biologique. De plus, un travail sur le maintien de leur naturalité est à faire auprès des citoyens.

Le chemin creux ne doit pas être, géré, utilisé comme les aires de jeux, de repos d'une commune. Il doit conserver son aspect naturel. La quiétude qu'il offre à la faune sauvage doit être maintenue.

Peu de chemins creux doivent servir de voies de communication régulière. C'est avant tout des voies de communication douces et éparses. Il faut les voir un peu comme des « puits de nature locale » au sein de nos territoires habités.

En matière d'entretien, ils ne demanderaient pas nécessairement un temps long. C'est avant tout de la vigilance : vérification de l'état physique des arbres, vérification des possibilités de circulations humaines (piétonne, cavalière, cycliste), vérification de l'absence de détritrus). En fonction de ces états des lieux, les actions auraient lieu ou pas (élagage des branches dangereuses, dégagement du "lit du sentier", fauche tardive du sentier sur au maximum 2m de large avec ramassage du foin et mise en tas local ...).

Faire appel à une vigilance citoyenne avec du parrainage permettrait aussi de réduire le temps d'action.

3. Lien avec la stratégie du PCDR (enjeux, défis, objectifs...).

En 2030, Braives aura réinventé une façon de vivre sa ruralité au profit du bien-être de ses habitants en s'appuyant sur ses 2 atouts majeurs : son territoire et ses Citoyens Responsables Acteurs Critiques et Solidaires (CRACS)												
Braives, commune du saule				Braives, commune connectée			Braives, commune zéro carbone			Braives + 100 emplois locaux		
1	2	3	4	1	2	3	1	2	3	1	2	3

Braives, commune du saule

3/ Renforcer les caractéristiques locales par l'aménagement des espaces publics et la mise en valeur du patrimoine bâti et naturel

Sauvegarder une partie du maillage écologique au travers de la sauvegarde des chemins creux, conserver la naturalité de ces sites ; Sensibiliser les citoyens à l'importance de ces sites linéaires ; Restaurer, entretenir les saules têtards présents sur certains d'entre eux, restaurer une partie du maillage écologique en proposant la réalisation d'aménagements (haies, mares, bandes enherbées permanentes) permettant de relier les chemins creux entre eux

Braives, commune zéro carbone

2/ Sensibiliser aux modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle

Identifier sur le terrain les chemins creux au travers de panneaux. Maintenir la mobilité douce déjà en place mais en incitant sur l'importance de conserver les assises naturelles, historiques des chemins creux. Attention quelques chemins creux (au moins 4 identifiés) devront être réduits au minimum en matière de mobilité douce pour des raisons biologiques (présence d'espèce protégée). Cette proposition devra être confirmée par les fiches projet du lot 1 et du lot 2 "création d'un réseau de voies lentes".

Braives + 100 emplois locaux

1/ Favoriser l'emploi local par la création d'infrastructures et de structures innovantes

Le projet fait appel à la vigilance citoyenne et à la nécessité de mettre en place une gestion différenciée propre à chaque site. Des postes de cantonniers formés et spécialisés pourraient se créer à terme, selon les financements disponibles.

4. Impacts du projet sur le développement durable (impacts positifs et négatifs)

Environnement	Social et culturel	Economique
Entretien et sauvegarde des linéaires arbustifs et arborés présents dans les chemins creux, action favorable à l'environnement et au climat / Action favorable à la faune et la flore sauvages locales Plantation et entretien de végétation où elle a disparu	Amélioration du lien entre le citoyen et la nature proche de chez lui Mise en valeur d'un patrimoine biologique, historique et paysager local Mise en valeur de certains chemins creux comme voie douce de circulation sans	Réduction des risques de coulées boueuses venant des plateaux agricoles si les chemins creux sont maintenus et si les aménagements proposés sont réalisés Subventions via les MAEC aux agriculteurs installant des bandes tampon permanentes,

favorable à l'environnement et au climat / Action favorable à la faune et la flore sauvages locales Mise en place de bandes tampon entre les grandes cultures et les chemins creux, action favorable à l'environnement et au climat- Mise en place d'aménagements (haies, mares, bandes enherbées) permettant de relier les chemins creux à d'autres structures du maillage écologique, action favorable à l'environnement et au climat	transformation de l'assise naturelle ou historique Participation active du citoyen quant à la sauvegarde de son environnement proche Sensibilisation des acteurs autour des chemins creux (agriculteurs, promeneurs, chasseurs, sportifs ...) et de la biodiversité qu'ils représentent Augmentation de l'intérêt sur les chemins creux avec l'installation de panneaux les identifiant, les décrivant et détaillant la biodiversité dedans et autour	des haies, des mares autour des chemins creux (travail avec Natagriwal et le GAL projet agriculture)
---	---	--

5. Localisation

LOCALISATION SUR L'ENTITE

Trente chemins creux ont été inventoriés sur Braives par le Parc naturel Burdinale Mehaigne. Sur les trente, vingt et un ne sont pas coupés par une voie routière.

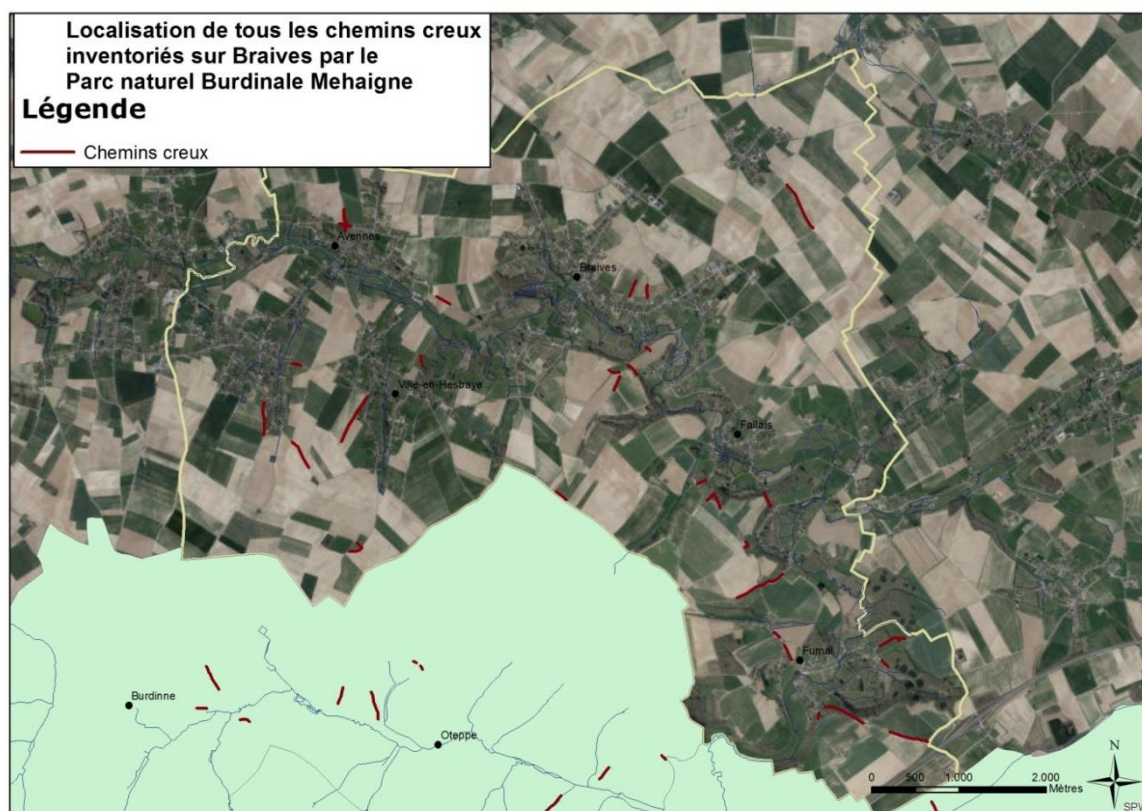


Figure 5 : localisation des 30 chemins creux identifiés sur Braives (source Parc naturel Burdinale Mehaigne)

Les neuf qui le sont, sont coupés par les voiries suivantes (se référer aussi à la figure 4):

- Rue de Villers à Avennes
- Rue de la Havée à Ciplet
- Rue du Roua à Fumal
- Thier de Huy à Fumal
- Rue Hognée à Fumal
- Rue des rochettes à Fumal
- Thier Moson à Fumal
- Rue de Warnant à Fumal
- Rue Bossiaux à Fallais

Dans le projet, il faudra se focaliser sur les vingt et un chemins creux non coupés par une voie routière, qui sont localisés à l'aide de la figure 6.

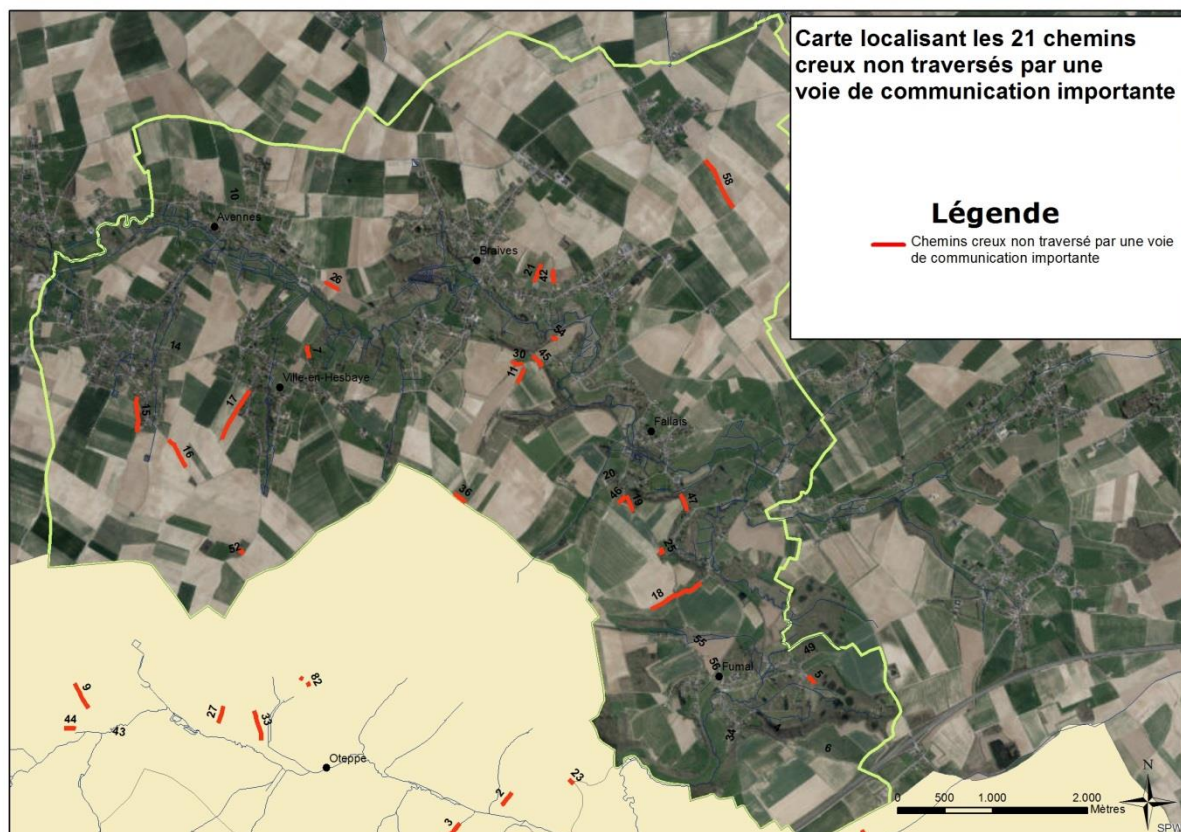


Figure 6 : localisation des vingt et un chemins creux non coupés par une voie routière (hormis Ravel et remembrement).

LOCALISATION PAR VILLAGE

- Avennes : Ravel à Avennes, n°26
- Ciplet : Aux 6 voies, n°16
- Ciplet : Cimetière, n°15
- Ville-en-Hesbaye : Tiersa, n°24
- Ville-en-Hesbaye : Tiersa, n°52
- Ville-en-Hesbaye : chemin du Tige, n°17
- Ville-en-Hesbaye : En Wéhiret, n°7
- Braives : Tumulus, n°36
- Latinne : Cimetière, n°21
- Latinne : Cimetière, n°42
- Latinne : Les Ruelles, n°54
- Latinne : Pont du Ravel, n°45
- Latinne : Braives vers Hosdent, n°30
- Latinne : El Piètri Haye, n°11
- Fallais : Au point du jour, n°19
- Fallais : Fallais 3, n°46
- Fallais : Ravel à Fallais, n°47
- Pitet : Pitet 3, n°25
- Pitet : Au point du jour, n°18
- Fumal : Bois du Falihou, n°5
- Tourinne : Tourinne n°58

Recommandations

Les aménagements suggérés doivent être simples à mettre en place et à entretenir. Ils sont proposés en majorité sur l'assise des chemins creux et parfois sur des propriétés agricoles. Il faut donc les compiler avec les Méthodes Agro-Environnementales et climatiques, les subventions existantes. Pour ceci, les conseillers de Natagriwal et le chargé de mission agriculture du Parc naturel (GAL) seront des intermédiaires importants.

Objectifs par chemin creux:

Chemins creux	Mobilité douce	Sensibilisation	Préservation nature
Avennes : Ravel à Avennes, n°26	Mobilité douce sur assise dure existante, chemin creux coupé par le Ravel	Panneau d'information sur les chemins creux et la vallée de la Mehaigne	-Maintenir le cordon arbustif et arboré
Ciplet : Aux 6 voies, n°16	Mobilité douce sur assise dure existante, chemin creux coupé par le remembrement	Panneau d'information sur les chemins creux en milieux agricoles	-Maintenir le cordon arbustif et arboré -Proposer la plantation de cordons arbustifs dans la continuité du chemin creux
Ciplet : Cimetière, n°15	Mobilité douce sur assise dure existante, chemin creux coupé par le remembrement	Panneau d'information sur les chemins creux	-Maintenir le cordon arbustif et arboré après le cimetière -Replanter des perches de saules à traiter en têtard sur la parcelle communale en bout de chemin
Ville-en-hesbaye : Tiersa, n°24	Mobilité douce sur assise dure existante, chemin creux coupé par le remembrement	Panneau d'information sur les chemins creux en milieux agricoles, sur les arbres têtards et les mares	-Maintenir le cordon arbustif et arboré -Proposer la plantation de cordons arbustifs dans la continuité du chemin creux
Ville-en-hesbaye: Tiersa, n°52			-Maintenir le talus avec la végétation de prés de fauche et de lisière -Proposer la création d'une bande enherbée permanente en face sur la terre agricole pour réduire les coulées boueuses
Ville-en-hesbaye : chemin du Tige, n°17	Mobilité douce sur assise "naturelle"	Panneau d'information sur les chemins creux et la faune particulière dont le Blaireau	-Maintenir le cordon boisé, -Entretien des arbres têtards -Proposer la création d'une bande enherbée permanente pour les limites avec les terres agricoles -Proposer la plantation de cordons arbustifs autour du site -Sauvegarde de l'habitat du Blaireau

Ville-en-hesbaye : En Wéhiret, n°7	Mobilité douce sur assise dure existante, chemin creux coupé par le remembrement	Panneau d'information sur les chemins creux et la vallée de la Meuse	-Maintenir le cordon arbustif-arboré, malgré la présence de Robinier
Braives : Tumulus, n°36	Mobilité douce sur assise "naturelle", chemin creux coupé par une desserte agricole	Panneau d'information sur les chemins creux en milieux agricoles	-Replanter un cordon arbustif -Proposer la création d'une bande enherbée permanente pour les limites avec les terres agricoles
Latinne : Cimetière, n°21	Chemin creux en cul de sac ne pas l'ouvrir à la mobilité douce	Panneau d'information sur les chemins creux sur leur histoire, leur fonctionnalité passée	-Maintenir le cordon arbustif et arboré -Proposer la plantation d'un cordon arbustif et d'une bande enherbée pour relier ce site au chemin creux n°42
Latinne : Cimetière, n°42	Chemin creux en cul de sac menant aux terres agricoles	Panneau d'information sur les chemins creux sur leur histoire, leur fonctionnalité passée	-Maintenir le cordon arbustif et arboré
Latinne : Les Ruelles, n°54	Mobilité douce sur assise "naturelle", chemin creux utilisé pour une ballade	Panneau d'information sur les chemins creux et sur les zones humides de la vallée de la Meuse	
Latinne : Pont du Ravel, n°45	Mobilité douce sur assise dure existante, chemin creux coupé par le Ravel	Panneau d'information sur les chemins creux sur leur histoire, leur fonctionnalité passée	-Maintenir l'ambiance forestière
Latinne : Braives vers Hosdent, n°30	Mobilité douce sur assise "naturelle", chemin creux coupé par une desserte agricole	Panneau d'information sur les chemins creux en milieux agricoles	-Replanter un cordon arbustif
Latinne : El Piètri Haye, n°11	Chemin creux en cul de sac menant aux propriétés de Mr Wauters. Ne pas l'ouvrir à la mobilité douce		-Replanter un cordon arbustif. -Maintenir les arbres en place -Proposer la création d'une bande enherbée permanente pour les limites avec les terres agricoles
Fallais : Au point du jour, n°19	Mobilité douce sur assise "naturelle", chemin creux utilisé pour une ballade	Panneau d'information sur les chemins creux	-Maintenir le cordon arbustif et arboré
Fallais : Fallais 3, n°46	Mobilité douce sur assise "naturelle", ne pas l'ouvrir plus qu'il ne l'est à la circulation		-Maintenir l'aspect arbustif et arboré

Fallais : Ravel à Fallais, n°47	Mobilité douce sur assise dure existante, chemin creux coupé par le Ravel	Panneau d'information sur les chemins creux et tout particulièrement sur les bois de pente	-Maintenir le cordon arboré, bois de pente
Pitet : Pitet 3, n°25	Une partie en Mobilité douce sur assise "naturelle" L'autre partie en Mobilité douce sur assise dure existante		-Maintenir le cordon arbustif et arboré
Pitet : Au point du jour, n° 18	Mobilité douce pour juste pour une partie (jusqu'au carrefour), Mobilité douce sur assise "naturelle" chemin creux utilisé pour une ballade	Panneau d'information sur les chemins creux	-Maintenir le cordon arbustif et arboré,
Fumal : Bois du Falihou, n°5	Mobilité douce sur assise dure existante, chemin creux coupé par une desserte locale	Panneau d'information sur les chemins creux et les arbres trogneux	-Entretenir les charmes trogneux
Tourinne : Tourinne, n°58	Mobilité douce sur assise "naturelle", chemin creux coupé par une desserte agricole	Panneau d'information sur les chemins creux en milieux agricoles	-Maintenir le cordon arbustif et arboré, -Proposer une bande enherbée autour du chemin creux, -Replanter des cordons arbustifs aux extrémités du site

Figure 7 : tableau reprennant les objectifs identifiés par le Parc naturel par chemin creux
(source Parc naturel Burdinale Mehaigne)

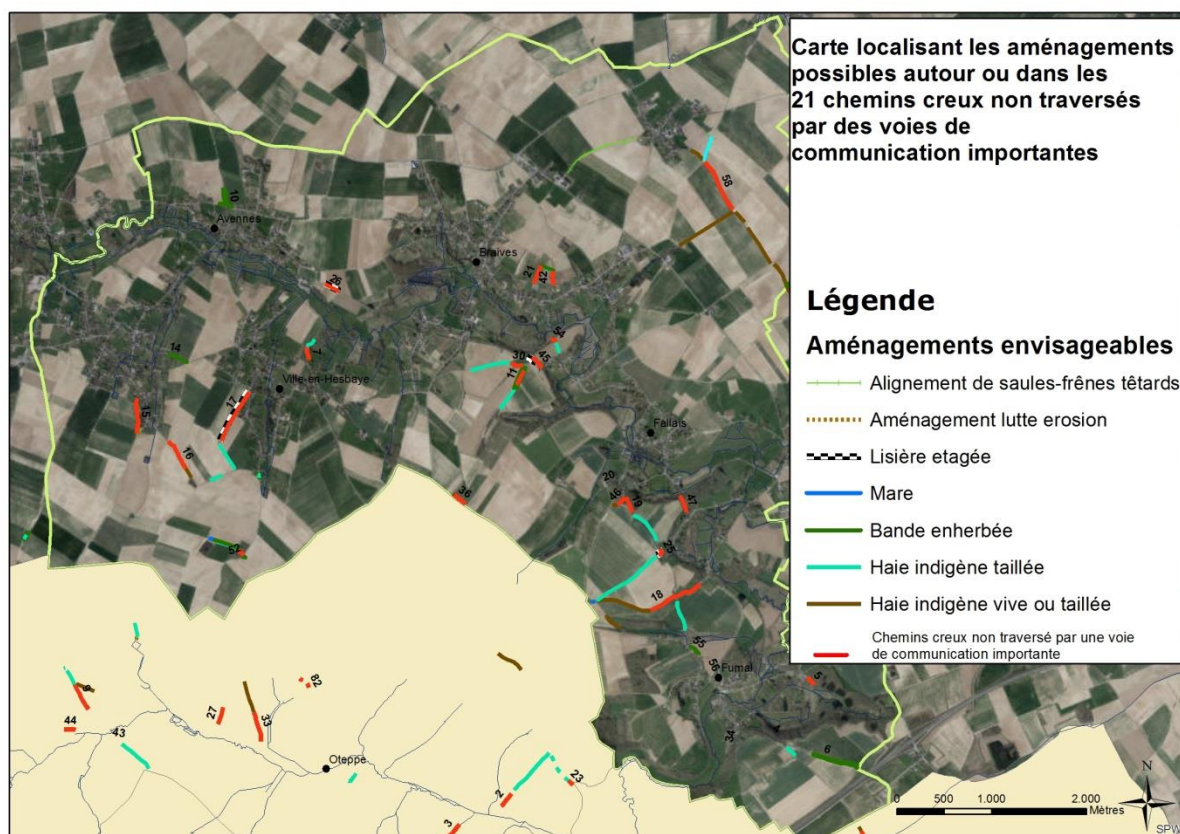


Figure 8 : carte montrant les possibles aménagements dans et autour des chemins creux
(source Parc naturel Burdinale Mehaigne)

6. Parties prenantes, porteurs de projet

PORTEURS

COMMUNE DE BRAIVES

- Service technique espaces verts (Personne relais : Ecoconseillère)
- Service technique voiries (Personne relais : conseillère en mobilité)

PARC NATUREL BURDINALE MEHAIGNE

- Chargé de projet
- Groupe Action Nature et ses bénévoles (GAN)

PARTIES PRENANTES

RIVERAINS

- Groupe Action Nature et ses bénévoles (GAN)
- Toute autre personne intéressée par l'environnement et sa préservation
- Groupe PCDN

STRUCTURES SCOLAIRES

- Ecoles

MAISON DU TOURISME

- Personne relais et équipe de terrain

7. Programme de réalisation

- Eléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche (critère de faisabilité technique, administrative et financière)
 - La mise en place de plans de gestion différenciée pour chaque chemin creux et la réalisation des actions sur le terrain
 - La volonté citoyenne à vouloir s'investir dans les chemins creux (vigilance citoyenne, parrainage, encadrement des actions de gestion ...)
- Priorité
 - Néant
- Conditions préalables éventuelles
 - S'assurer que les chemins creux concernés soient tous des propriétés communales
- Etat du dossier/tâches déjà réalisées
 - Travail réalisé par le Parc naturel Burdinale-Mehaigne en 2015 et 2017 : inventaire et localisation des chemins creux : 30 sur la commune de Braives; description biologique, paysagère et physique de chacun, recommandations de gestion
- Tâches à réaliser
 - Finaliser les fiches de description des chemins creux
 - Mettre en place les plans de gestion de chaque chemin creux
 - Mettre en place le parrainage, la vigilance citoyenne et identifier les gestionnaires-citoyens de chaque chemin creux
 - Créer des panneaux signalant les chemins creux, détaillant leur importance biologique, paysagère et décrivant les enjeux des zones qu'ils coupent.

8. Evaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

- Indicateurs de réalisation (Comment saura-t-on que le projet a bien été mis en œuvre ?)

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Plan de gestion rédigé / nombre de chemin parrainés	Nombre de 5 chemins creux concernés	Parc Naturel Burdinale Mehaigne - Commune (Plan de gestion pour chaque site et fiches de description avec listing des volontaires - Visite de terrain pour voir les actions réalisées / les panneaux installés)
Installation panneaux-	Nombre de 20 panneaux installés	

- Indicateurs de résultat (Quels sont les effets du projet ?)

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Nombre de chemins creux gérés par un groupe de citoyens-	Nombre de 10 en gestion par un groupe de citoyens	Commune (Rapport d'activité) Parc Naturel Burdinale Mehaigne

Annexes

/